

Homélie du dimanche 6 septembre 2015

TO 23 : St Gilles 11h15 - Comice Rural

« **Effata, ouvre toi. Ses oreilles s'ouvrirent et sa langue se délia.** »

L'homme sans Dieu est un peu handicapé. Il a besoin de Dieu pour entendre la profondeur des choses et l'exprimer. Peut-être avez-vous déjà eu le temps de visiter l'exposition « Jérôme Lejeune, une découverte pour la vie », à l'AND. Vous y découvrirez l'aventure scientifique, humaine et religieuse d'un grand savant et d'un grand chrétien. Le professeur Lejeune n'est pas scientifique d'un côté et chrétien de l'autre. Il est un chercheur chrétien qui voit avec les yeux de l'intelligence et avec les yeux du cœur illuminés par la foi, et ce double regard lui révèle relief et profondeur. Mais bien sûr, il distingue sans les opposer les registres différents : foi et science sont complémentaires mais non interchangeables.

Je le cite : Ou bien Dieu existe et vous n'y pouvez rien, ou bien Dieu n'existe pas et vous n'y pouvez rien non plus. Le mieux serait d'aller y voir... Voyons si l'hypothèse Dieu est en contradiction avec la Science. Voyons si l'hypothèse « pas de Dieu » est de son côté en contradiction avec la Science. Il développe son raisonnement puis conclut : « Si Dieu existe, cela ne gêne pas la Science telle que nous la connaissons et s'il n'existe pas cela lui pose quelques difficultés subsidiaires. »

« La religion et la Science, ajoutait-il, comment pourrait-il y avoir une contradiction entre le vrai et le vérifié ? La foi est une alliée de la Science. Attentif à voir les traces de Dieu

dans la beauté du monde, il intègre l'ordre de la création dans sa réflexion. Sa méthode scientifique couronnée de succès fait une place décisive à l'observation, à la référence à une harmonie, au refus de toute transgression de l'ordre naturel. Avec Jérôme Lejeune, l'intelligence éclairée par la foi se surpasse, écrit la postulatrice de son procès de canonisation.

Effata, ouvre toi. Il est des moments où les oreilles s'ouvrent. Une photo pour les réfugiés, une lettre du pape... Car le Pape François cette semaine a sans doute provoqué un tel moment. Il a écrit une lettre précisant certaines modalités pour l'année sainte de la Miséricorde. Une des modalités a fait les titres des journaux : le pape François demande aux prêtres de pardonner les avortements.

Cette présentation est faussée, par ignorance pour certains et malveillance pour d'autres, alors précisons les choses. C'est important, car l'avortement touche beaucoup de familles et vous a peut-être touché. Essayons d'en parler avec délicatesse, pour ne pas ajouter de souffrances.

1) D'abord lisons le texte du Pape

« L'un des graves problèmes de notre temps est sans aucun doute le changement du rapport à la vie. Une mentalité très répandue a désormais fait perdre la sensibilité personnelle et sociale adéquate à l'égard de l'accueil d'une vie nouvelle. Le drame de l'avortement est vécu par certains avec une conscience superficielle, qui

semble ne pas se rendre compte du mal très grave qu'un tel acte comporte. Beaucoup d'autres, en revanche, bien que vivant ce moment comme un échec, considèrent ne pas avoir d'autres voies à parcourir. Je pense, en particulier, à toutes les femmes qui ont eu recours à l'avortement. Je connais bien les conditionnements qui les ont conduites à cette décision. Je sais qu'il s'agit d'un drame existentiel et moral. J'ai rencontré de nombreuses femmes qui portaient dans leur cœur la cicatrice de ce choix difficile et douloureux. Ce qui a eu lieu est profondément injuste; pourtant, seule sa compréhension dans sa vérité peut permettre de ne pas perdre l'espérance. Le pardon de Dieu à quiconque s'est repenti ne peut être nié, en particulier lorsqu'avec un cœur sincère, cette personne s'approche du Sacrement de la Confession pour obtenir la réconciliation avec le Père. C'est également pour cette raison que j'ai décidé, nonobstant toute chose contraire, d'accorder à tous les prêtres, pour l'Année jubilaire, la faculté d'absoudre du péché d'avortement tous ceux qui l'ont provoqué et qui, le cœur repenti, en demandent pardon. Que les prêtres se préparent à cette tâche importante en sachant unir des paroles d'authentique accueil à une réflexion qui aide à comprendre le péché commis, et indiquer un itinéraire de conversion authentique pour pouvoir obtenir le pardon véritable et généreux du Père qui renouvelle tout par sa présence. »

2) Précisons les choses dans le droit de l'Eglise :

L'avortement est un péché grave dont l'absolution est dite

"réservée", - comme tous les péchés qui entraîne une excommunication -, réservée aux évêques et à certains prêtres nommés par l'évêque. Donc de tout temps, certains prêtres autorisés ont donné le pardon des avortements. Nous avons cette faculté comme prêtre dans un sanctuaire, d'absoudre ce péché d'avortement. Ce qui est exceptionnel et limité dans le temps pour l'année Sainte de la Miséricorde, c'est que le Pape donne cette faculté à tous les prêtres. Précision, à tous les prêtres qui ont la faculté de confesser - certains prêtres qui ont des problèmes psychologiques n'ont pas les pouvoirs de confesser. Le jour de mon ordination, au retour de la célébration, Mgr Vingt-Trois m'a donné lui-même une enveloppe : c'était son décret me donnant les pouvoirs de confesser. Je vous assure que c'est impressionnant.

3) Cette mesure exceptionnelle du saint Père aura deux bienfaits.

- Elle peut d'abord permettre une prise de conscience de la gravité de l'avortement que le Pape ne cache pas. Le professeur Lejeune avait prévu le changement du rapport à la vie dont parle le Pape, et tout ce que l'on s'autoriserait dorénavant en ne considérant pas l'embryon comme un être humain mais comme un « amas de cellule » comme on disait : manipulations génétiques, fécondations artificielles, clonages, enfants-médicaments, expérimentation sur l'embryon, euthanasie. Un scandale a été révélé cet été sur le Planning familial américain,

maison mère de tous les plannings familiaux : la vente de parties d'embryon sur catalogue aux labo de recherche : un pied cela coute tant, un coeur tant, etc...

En 1974, 10 000 médecins de France, entraînés par le professeur Lejeune, ont signé une déclaration sur l'avortement disant : « A chaque instant de son développement, le fruit de la conception est un être vivant, essentiellement distinct de l'organisme maternel qui l'accueille et le nourrit. Ses particularités le rendent unique et irremplaçable. » La génétique rejoint la foi. La médecine et la chirurgie avant la naissance rejoignent la foi. Toute les femmes le sentent bien, l'avortement est un acte dramatique, même si le gouvernement a tout fait pour le banaliser, par exemple en supprimant le délai de réflexion.

- Alors j'en viens au grand bienfait de cette décision du Pape : Permettre aux femmes qui ont subi un avortement de déposer ce poids de culpabilité et de goûter le pardon de Dieu et sa grande miséricorde ; ce sera une des grandes grâces de l'année Sainte de la Miséricorde.

Effata, ouvre toi. Ouvrons-nous à la vérité. Ouvrons-nous au pardon de Dieu. Ouvrons-nous à la miséricorde divine. C'est ma paix que je te donne dira Jésus. Amen !